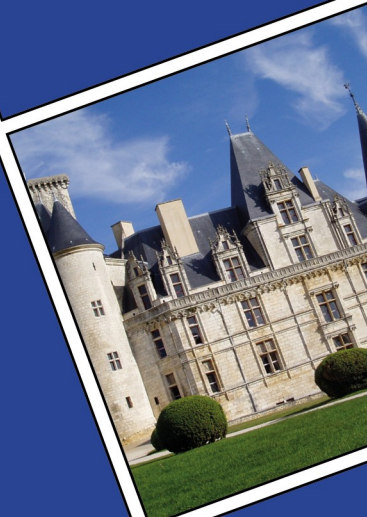


# DOSSIER DE PRESSE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
DE LA CHARENTE



**L'État accompagne les  
investissements des  
territoires**

*Lundi 7 octobre 2019 à 16h30  
Salons de l'hôtel de la préfecture*



## SOMMAIRE

<u>Préambule.....</u>	<u>3</u>
<u>La dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR).....</u>	<u>4</u>
<u>La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).....</u>	<u>4</u>
<u>La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID).....</u>	<u>5</u>
<u>Le fonds national d'aménagement et de développement des territoires (FNADT).....</u>	<u>5</u>
<u>Les projets accompagnés par l'État en 2019.....</u>	<u>7</u>
<u>L'accompagnement des territoires de la Charente pour 2019 en chiffres.....</u>	<u>21</u>

### Contacts presse

Pierre GÉ

[pierre.ge@charente.gouv.fr](mailto:pierre.ge@charente.gouv.fr)

☎ 05.45.97.62.37 – ✉ 06.49.00.12.76

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle  
7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

[www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)



Préfète de la Charente



@Prefet16

## PRÉAMBULE

Les collectivités territoriales se sont associées à l'État pour contribuer au redressement des comptes publics de la France. Afin que cet effort ne pénalise pas l'investissement public, facteur important de croissance et d'emploi locale, l'État accompagne les collectivités dans leurs investissements locaux.

Cet appui se traduit notamment par des soutiens financiers comme la dotation d'équipement aux territoires ruraux ou la dotation de soutien à l'investissement local. Pour la première année, et dans un souci de transparence, la préfète a souhaité rendre publique la liste détaillée de ces dotations allouées aux collectivités.

En 2019, ces accompagnements financiers ont permis à l'État de soutenir les projets des collectivités charentaises pour un montant total de plus de 14 millions d'euros (13,5 millions en 2018).

L'État continuera à être un garant du développement équilibré des territoires et poursuivra son action volontariste en faveur d'une stratégie d'investissements adaptée aux enjeux et aux besoins locaux, dans le souci constant d'une égalité d'accès au service public pour tout usager.

Dès 2020, la préfète de la Charente entend mettre en œuvre de nouvelles perspectives qualitatives, en matière d'environnement, d'urbanisme, de patrimoine, mais aussi de sécurité.

Cette volonté se traduira notamment par la mise en place d'une mission inter-services de l'administration, composée de l'ensemble des services de l'État susceptibles d'accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets (direction départementale des territoires, unité départementale de l'architecture et du patrimoine, agence régionale de santé, direction des services départementaux de l'Éducation nationale, etc.) Présidée par la secrétaire générale de la préfecture, elle se réunira périodiquement afin d'examiner les projets d'investissements à enjeux ou dont la demande de dotation est supérieure à 100 000 €. Enfin, les projets retenus au bénéfice d'une dotation de l'État feront l'objet d'une convention engageant le porteur de projets à respecter un cahier des charges qualitatif.

## LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Créée par la loi de finances pour 2011 et résultant de la fusion de la dotation globale d'équipement (DGE) des communes et de la dotation de développement rural (DDR), la DETR répond à plusieurs priorités :

- soutenir la création d'espaces mutualisés de services au public, aux commerces et à la revitalisation des centres-bourges ;
- accompagner le développement des communes nouvelles ;
- favoriser la rénovation thermique et la transition énergétique dans l'ensemble des travaux réalisés sur les bâtiments publics ;
- subventionner les travaux de mise en accessibilité de tous les établissements publics recevant du public.

En 2019, la DETR s'est élevée à 1,046 milliard d'euros, soit un montant identique à 2018.

Au titre de la programmation 2019, sont éligibles à la DTER, toutes les communes et tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à l'exception d'Angoulême, Châteaubernard, Cherves-Richemond, Cognac, Mornac et de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

## LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

La DSIL a été créée en 2016, reconduite en 2017 puis pérennisée, pour obtenir un effet significatif et rapide sur l'investissement local, facteur de croissance économique.

Elle a vocation à financer des projets structurants de plus grande ampleur que la DETR. L'enjeu est de favoriser l'émergence d'actions phares d'envergure mais aussi d'actions innovantes à plus petite échelle.

Les axes prioritaires ont été fixés par l'article L2334-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT), en cohérence avec le grand plan d'investissement. Il s'agit :

- la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables ;
- la mise aux normes et sécurisation des équipements publics ;
- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements ;
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- la création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaire par l'accroissement du nombre d'habitants.

La DSIL a également vocation à soutenir les projets inscrits dans les contrats de ruralité signés entre le préfet et un EPCI à fiscalité propre ou un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Sont éligibles à cette dotation les communes et les EPCI à fiscalité propre.

En 2019, la DSIL s'élève à 570 millions d'euros, soit son niveau habituel en dehors de l'abondement exceptionnel qui avait été mis en place en 2018.

## **LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS (DSID)**

Le Gouvernement a souhaité moderniser le soutien apporté par l'État à l'investissement des conseils départementaux, en transformant l'ancienne dotation générale d'équipement (DGE) en une dotation de soutien à l'investissement des départements.

Ses modalités de gestion s'inspirent de celles mises en œuvre depuis 2016 pour la DSIL afin que les crédits puissent être rapidement et effectivement mobilisés au profit des départements.

Cette dotation est constituée de deux parts :

une part « projets » destinée au soutien des projets d'investissement structurant des départements dans le cadre de l'aménagement de leur territoire. Cette fraction est répartie par le préfet de région selon le même mode opératoire que la DSIL dans un objectif de cohésion des territoires ;

une part « péréquation » attribuée directement aux départements en fonction des critères péréquateurs. Elle est inscrite à la section d'investissement des collectivités éligibles et est libre d'emploi.

En 2019, la DSID s'élève à 296 millions d'euros, donc 84 millions pour solder les restes à charges dus au département au titre de l'exercice 2018 de l'ancienne DGE.

## **LE FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FNADT)**

Le FNADT a vocation à soutenir, en investissement mais aussi en fonctionnement, les actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les projets proposés au financement du FNADT doivent prendre en compte :

- la situation économique et sociale des régions concernées en permettant la création d'emploi ;
- l'intégration des populations, le soutien aux territoires en difficultés ou dégradés, la solidarité dans la répartition des activités et des services ;
- la gestion maîtrisée de l'espace et de l'environnement pour les projets d'agglomération, la complémentarité et la solidarité des territoires ruraux et urbains pour l'organisation.

Sont privilégiées :

- les actions en faveur de l'emploi, en particulier celles qui favorisent les démarches de développement local intégré, contribuent à l'organisation de systèmes productifs locaux, soutiennent la création de nouvelles activités et de nouveaux services à l'économie locale et aux besoins de proximité, grâce en particulier à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- les actions qui visent à accroître l'attractivité des territoires, comme la préservation des milieux naturels, la mise en valeur du patrimoine naturel, social et culturel, l'amélioration des services rendus aux populations et entreprises ;
- les actions innovantes ou expérimentales dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.

Le FNADT est composé de deux sections, l'une générale, l'autre locale, financées par le budget du ministère en charge de l'aménagement du territoire.

La section générale assure le financement :

- des opérations à caractère national ou régional résultant de décisions du Gouvernement ;
- des programmes présentant un caractère innovant ou expérimental ;
- du soutien aux organismes de développement local ;
- les opérations d'intérêt régional répondant à un critère de montant.

La section locale assure le financement des opérations figurant dans les contrats de plan État – Région, ainsi que les actions relatives :

- à l'évolution de l'implantation des services publics ;
- à l'aménagement et au développement durable promues par les acteurs locaux notamment dans un cadre intercommunal.

# LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ÉTAT EN 2019

## Au titre de la DETR

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Agris</b>	Création d'un préau à l'école	8 712 €	3 485 €
<b>Aigre</b>	Aménagement du parc des Charmilles	165 680 €	49 704 €
<b>Aigre</b>	Réaménagement d'un ancien logis en maison d'accueil pour personnes âgées	364 095 €	109 229 €
<b>Alloué</b>	Restauration du logis Maria Casarès	116 842 €	29 210 €
<b>Amberac</b>	Mise en accessibilité de l'église	11 391 €	3 417 €
<b>Angeac-Champagne</b>	Rénovation de la toiture de l'école maternelle	17 563 €	7 025 €
<b>Ansac-sur-Vienne</b>	Réfection d'un pont	24 817 €	8 686 €
<b>Ars</b>	Réfection de la toiture de la salle polyvalente	37 320 €	13 062 €
<b>Aubeterre-sur-Dronne</b>	Aménagement paysager et sécurisation des routes à l'intérieur du bourg	656 885 €	197 065 €
<b>Barbezières</b>	Rénovation de la toiture de la salle des fêtes et des dépendances	13 974 €	3 494 €
<b>Barbezieux-Saint-Hilaire</b>	Construction d'un skate-park	287 000 €	100 450 €
<b>Bassac</b>	Restauration de l'Orangerie en lieu d'expositions culturelles	33 845 €	11 846 €
<b>Bazac</b>	Réfection de la toiture de l'église	19 406 €	5 434 €
<b>Benest</b>	Remplacement du chauffage réversible de la cantine	8 715 €	1 743 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Bouex</b>	Isolation et rénovation du chauffage d'une classe et remplacement baie vitrée du préau	14 778 €	5 911 €
<b>Bourg-Charente</b>	Réaménagement et extension de la salle associative et culturelle	589 780 €	150 000 €
<b>Brie-sous-Barbezieux</b>	Réfection des vitraux de l'église	15 864 €	5 552 €
<b>Brillac</b>	Aménagement de la traverse du bourg	277 354 €	83 206 €
<b>Communauté d'agglomération de Grand Cognac</b>	Construction d'une maison de santé à Ars	894 831 €	310 314 €
<b>Communauté de communes Charente Limousine</b>	Réhabilitation et extension de la piscine de Chasseneuil-sur-Bonnieure	582 209 €	203 773 €
<b>Communauté de communes Charente Limousine</b>	Construction d'une maison d'appui médical à Brigueil	272 833 €	68 208 €
<b>Communauté de communes Coeur de Charente</b>	Agrandissement du siège communautaire à Tourriers	230 000 €	71 533 €
<b>Communauté de communes Coeur de Charente</b>	Aménagement bibliothèque	150 000 €	45 000 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Restructuration du groupe scolaire de Brossac	619 828 €	216 940 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Mise en accessibilité de bâtiments communaux	65 950 €	26 380 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Investissements sur des équipements communautaires	73 669 €	25 784 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Aménagement touristique au camping de Baignes	20 000 €	7 000 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Réfection d'écoles des communes de la CdC	127 069 €	50 828 €
<b>Communauté de communes du Rouillacais</b>	Construction d'une maison de services au public	1 060 870 €	371 304 €



Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Communauté de communes Val de Charente</b>	Réhabilitation de l'aire couverte de Villefagnan	265 278 €	92 847 €
<b>Cellettes</b>	Couverture de la salle de réunion au domaine d'Echoisy	35 742 €	8 935 €
<b>Chabonais</b>	Aménagement du bourg	629 322 €	220 263 €
<b>Champagne-Mouton</b>	Couverture et mise en sécurité de l'installation électrique de l'église	173 895 €	43 474 €
<b>Champniers</b>	Rénovation de la salle polyvalente Paul Dambier	1 249 000 €	312 250 €
<b>Chasseneuil-sur-Bonnieure</b>	Requalification du bâti communal et des espaces naturels à proximité de la Bonnieure	249 793 €	62 448 €
<b>Châteauneau-sur-Charente</b>	Extension et aménagement du cimetière de Fontaury	239 410 €	83 794 €
<b>Claix</b>	Aménagement du bourg	449 088 €	134 726 €
<b>Combiers</b>	Valorisation du sentier découverte de la Nizonne	21 700 €	5 425 €
<b>Confolens</b>	Réhabilitation des halles de Confolens	354 084 €	123 929 €
<b>Côteaux-du-Blanzacais</b>	Aménagement du bourg	484 237 €	169 483 €
<b>Criteuil-la-Magdeleine</b>	Réhabilitation de logements	438 246 €	87 649 €
<b>Dirac</b>	Agrandissement des locaux de la mairie	109 695 €	30 715 €
<b>Esse</b>	Rénovation de logements locatifs	18 568 €	3 714 €
<b>Etagnac</b>	Mise en accessibilité de la mairie et de l'école	27 996 €	11 198 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<i>Exideuil-sur-Vienne</i>	Remplacement des menuiseries et sols de l'école	69 399 €	27 760 €
<i>Feuillade</i>	Mise aux normes des équipements de protection contre l'incendie	20 000 €	7 000 €
<i>Fléac</i>	Extension et restructuration de la cantine scolaire	429 849 €	171 940 €
<i>Fontclaireau</i>	Aménagement du bourg	152 458 €	53 360 €
<i>Fontenille</i>	Réfection de la toiture des bâtiments communaux	17 084 €	5 125 €
<i>Fouqueure</i>	Réhabilitation de l'ancien presbytère en nouvelle mairie	200 997 €	60 299 €
<i>Garat</i>	Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque	29 970 €	7 492 €
<i>Gente</i>	Réfection de la toiture de l'atelier municipal et de sa dépendance	21 267 €	7 443 €
<i>Gimeux</i>	Réfection d'un chemin rural	23 804 €	8 331 €
<i>Isle d'Espagnac</i>	Construction d'un groupe scolaire	1 289 583 €	400 000 €
<i>Jarnac</i>	Construction d'une salle polyvalente multisports	208 600 €	41 720 €
<i>Jauldes</i>	Rénovation de l'école communale	11 040 €	4 416 €
<i>Javrezac</i>	Rénovation de la mairie	18 222 €	6 378 €
<i>La-Forêt-de-Tessé</i>	Aménagement du bourg	138 868 €	41 660 €
<i>Le Gond Pontouvre</i>	Agrandissement du cimetière de Roffit	425 000 €	119 000 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Les Métairies</b>	Création d'un point de défense incendie	15 340 €	5 369 €
<b>Les Pins</b>	Rénovation thermique et phonique d'une salle communale	36 759 €	11 028 €
<b>Ladiville</b>	Aménagement des abords de la mairie, de la salle des fêtes et du parvis de l'église	84 593 €	29 607 €
<b>Laprade</b>	Aménagement d'une maison d'assistantes maternelles dans l'ancienne école	81 470 €	20 368 €
<b>Ligne</b>	Réfection de la toiture de la salle des fêtes	110 970 €	27 743 €
<b>Magnac-Lavalette-Villars</b>	Restauration et du développement touristique du château de La Mercerie	417 809 €	104 452 €
<b>Mainxe-Gondeville</b>	Réfection de la toiture et remplacement des menuiseries de l'école	26 869 €	9 404 €
<b>Manot</b>	Rénovation façade et isolation ancien bâtiment locatif	47 010 €	9 402 €
<b>Mansle</b>	Aménagement du bourg	373 962 €	130 887 €
<b>Merpins</b>	Réfection et accessibilité de la salle des fêtes, de la garderie et du centre de loisirs	69 090 €	24 182 €
<b>Montboyer</b>	Aménagement de la place de l'église	172 353 €	51 706 €
<b>Montbron</b>	Rénovation d'un bâtiment communal à usage d'espace de coworking	429 712 €	133 211 €
<b>Montemboeuf</b>	Aménagement du bourg	230 579 €	69 174 €
<b>Montmoreau</b>	Aménagement du bourg	185 610 €	55 683 €
<b>Montroulet</b>	Aménagement du bourg	300 714 €	90 214 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Moulins-sur-Tardoire</b>	Agrandissement et remise aux normes de l'atelier communal	23 620 €	6 614 €
<b>Moulins-sur-Tardoire</b>	Réhabilitation de la salle des fêtes de Rancogne	180 000 €	62 500 €
<b>Mouthiers-sur-Boëme</b>	Réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire en espace de coworking	200 180 €	62 056 €
<b>Moutonneau</b>	Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes	11 897 €	2 379 €
<b>Nersac</b>	Aménagement du bourg en prévision de la construction de logements sociaux	524 000 €	157 200 €
<b>Nieuil</b>	Mise aux normes électriques des bâtiments communaux	17 695 €	5 308 €
<b>Nonac</b>	Réfection des toitures des halles, de l'église et de l'atelier communal	13 220 €	3 702 €
<b>Oradour-Fanais</b>	Rénovation de bâtiments pour la réalisation de logements locatifs	99 167 €	19 833 €
<b>Palluau</b>	Aménagement de la mairie et de l'agence postale dans le bâtiment « Maison Ledoux »	265 904 €	66 476 €
<b>Parzac</b>	Réfection de la couverture de l'aile nord de la mairie	19 127 €	5 738 €
<b>Pleuville</b>	Rénovation de la couverture de l'ancienne poste	12 835 €	2 567 €
<b>Poursac</b>	Aménagement du bourg	141 326 €	49 464 €
<b>Puymoyen</b>	Aménagement de la rue et de l'impasse des petits champs	223 323 €	55 831 €
<b>Ranville-Breuillaud</b>	Bâches incendie de protection	10 902 €	3 816 €
<b>Reignac</b>	Réhabilitation du presbytère et mise en lumière	140 692 €	28 138 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Rouillac</b>	Mise aux normes et accessibilité de la salle polyvalente de Gourdeville	142 948 €	28 590 €
<b>Rouillac</b>	Aménagement du bourg	320 000 €	112 000 €
<b>Rouillet-Saint-Estèphe</b>	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	69 938 €	17 485 €
<b>Ruelle-sur-Touvre</b>	Travaux de voirie en prévision de la construction de logements sociaux	886 333 €	165 900 €
<b>Ruffec</b>	Restauration de l'église Saint-André	334 504 €	117 076 €
<b>Saint-Adjutory</b>	Extension du cimetière	56 406 €	15 794 €
<b>Saint-Aulais-la-Chapelle</b>	Réfection de la toiture de la mairie	15 407 €	5 392 €
<b>Saint-Avit</b>	Rénovation de l'église	16 422 €	4 598 €
<b>Saint-Bonnet</b>	Réfection de la salle des fêtes	20 778 €	4 156 €
<b>Saint-Brice</b>	Rénovation de la salle communale	700 000 €	140 000 €
<b>Saint-Ciers-sur-Bonnieure</b>	Aménagement du bourg	86 492 €	25 948 €
<b>Saint-Claud</b>	Mise en accessibilité de l'église	44 026 €	13 208 €
<b>Saint-Fort-sur-le-Né</b>	Réfection de la couverture d'un bâtiment communal	19 293 €	6 752 €
<b>Saint-Groux</b>	Création d'une passerelle	115 800 €	34 740 €
<b>Saint-Laurent-de-Céris</b>	Aménagement et embellissement de la rue de l'église	111 920 €	33 576 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<i>Saint-Laurent-des-Combes</i>	Restauration de l'église	24 831 €	6 953 €
<i>Saint-Maurice-des-Lions</i>	Rénovation de l'atelier municipal	71 782 €	17 945 €
<i>Saint-Quentin-de-Chalais</i>	Rénovation du système de défense contre l'incendie	17 895 €	6 263 €
<i>Saint-Quentin-sur-Charente</i>	Rénovation thermique d'un bâtiment communal et de l'ancien presbytère	19 737 €	3 947 €
<i>Saint-Simeux</i>	Aménagement du bourg	163 350 €	57 173 €
<i>Saint-Sulpice-de-Cognac</i>	Mise en accessibilité de l'école, de la salle des fêtes et du cimetière	59 491 €	23 797 €
<i>Salles-d'Angles</i>	Aménagement d'un chemin rural	12 156 €	4 255 €
<i>Sigogne</i>	Aménagement du bourg	414 553 €	124 366 €
<i>Sivos Montemboeuf</i>	Réfection de la toiture du restaurant scolaire	12 277 €	3 683 €
<i>Soyaux</i>	Mise aux normes du stade Léo Lagrange	1 560 000 €	390 000 €
<i>Soyaux</i>	Réfection de la toiture des ateliers communaux et de l'électricité du presbytère	29 088 €	8 726 €
<i>Taponnat-Fleurignac</i>	Réaménagement de locaux associatifs	44 405 €	11 101 €
<i>Terres-de-Haute-Charente</i>	Parcours santé de Roumazières-Loubert	17 786 €	5 336 €
<i>Terres-de-Haute-Charente</i>	Création de toilettes publiques à La Péruse	29 016 €	8 705 €
<i>Terres-de-Haute-Charente</i>	Travaux du groupe scolaire de Genouillac et des écoles de Roumazières-Loubert	163 908 €	65 563 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<i>Terres-de-Haute-Charente</i>	Extension des bâtiments des services techniques	50 000 €	15 000 €
<i>Tourriers</i>	Réhabilitation de l'école	235 000 €	94 000 €
<i>Touvre</i>	Accessibilité de l'école primaire, de la salle de sport et de la maison des associations	119 614 €	44 175 €
<i>Trois-Palis</i>	Aménagement du bourg	400 236 €	120 071 €
<i>Val d'Auge</i>	Aménagement de la place de l'église à Auge-Saint-Médard	95 362 €	33 377 €
<i>Val de Bonnieure</i>	Réaménagement de la mairie	250 224 €	75 067 €
<i>Val des Vignes</i>	Construction de sanitaires publics et aménagement d'un parking à Jurignac	39 148 €	13 702 €
<i>Verrières</i>	Réhabilitation de la salle polyvalente socio-culturelle	235 000 €	47 000 €
<i>Verteuil-sur-Charente</i>	Création d'un musée ornithologique	234 599 €	70 380 €
<i>Vervant</i>	Réfection de la toiture de l'église	49 000 €	9 800 €
<i>Vieux-ruffec</i>	Aménagement de sécurité place de la mairie et de la salle polyvalente	17 917 €	4 479 €
<i>Villebois-Lavalette</i>	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	973 217 €	389 287 €
<i>Villefagnan</i>	Aménagement du bourg	536 329 €	160 899 €
<i>Vollognon</i>	Construction d'un garage communal	71 049 €	17 762 €
<i>Voeuil-et-Giget</i>	Aménagement du bourg	251 043 €	75 313 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<b>Vouzan</b>	Rénovation de la mairie	46 453 €	13 007 €
<b>Yviers</b>	Aménagement sécuritaire et paysager du bourg	272 643 €	81 793 €
<b>Yvrac-et-Malleyrand</b>	Rénovation d'une grange pour le stockage du matériel communal	13 505 €	3 376 €

Nombre total de projets	137
Montant total des travaux (hors taxe)	28 501 087 €
<b>Montant total des subventions attribuées</b>	<b>8 673 926 €</b>



## Au titre de la DSIL – Grandes priorités

Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Angoulême</i>	Réaménagement de la place du Champ de Mars	750 000 €	600 000 €
<i>Angoulême</i>	Réhabilitation du bâtiment de l'EESI	187 500 €	150 000 €
<i>Angoulême</i>	Rénovation énergétique d'écoles primaires et maternelles	262 203 €	209 760 €
<i>Angoulême</i>	Rénovation de la piste d'athlétisme du stade Léonie Lacroix	499 420 €	199 768 €
<i>Communauté de communes Val de Charente</i>	Rénovation thermique, sécurisation et mise en accessibilité d'écoles	278 283 €	166 969 €
<i>Communauté d'agglomération de Grand Cognac</i>	Création de la Flow Vélo	1 559 754 €	120 101 €
<i>Communauté de communes La Rochefoucauld – Porte du Périgord</i>	Rénovation de l'école suite à l'épisode de grêle du 4 juillet 2018	1 011 067 €	604 435 €

Nombre total de projets	7
Montant total des travaux (hors taxe)	4 548 226 €
<b>Montant total des subventions attribuées</b>	<b>2 051 033 €</b>

## Au titre de la DSiL – contrats de ruralité

Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<b>Agris</b>	Réhabilitation vieille halle aux bouchers	24 489 €	12 041 €
<b>Barbezieux-Saint-Hilaire</b>	Aménagement du bourg dans deux cités	188 399 €	79 127 €
<b>Bellon</b>	Aménagement du bourg	175 650 €	26 303 €
<b>Bernac</b>	Implantation d'une chaudière à granulés dans les bâtiments communaux	18 886 €	3 777 €
<b>Bonnes</b>	Aménagement du bourg	225 496 €	33 824 €
<b>Bouex</b>	Isolation et rénovation du chauffage d'une classe et remplacement baie vitrée du préau	14 778 €	2 956 €
<b>Claix</b>	Aménagement du bourg	449 088 €	22 454 €
<b>Confolens</b>	Réhabilitation des halles	354 084 €	53 113 €
<b>Dignac</b>	Aménagement des locaux de la maison de santé pluridisciplinaire	827 764 €	82 776 €
<b>Fontclaireau</b>	Aménagement du bourg	152 458 €	15 246 €
<b>Genac-Bignac</b>	Aménagement du bourg	359 151 €	89 788 €
<b>Jauldes</b>	Amélioration énergétique et mise en sécurité de l'école	11 040 €	2 208 €
<b>Laprade</b>	Aménagement d'une maison des assistantes maternelles	81 470 €	12 221 €
<b>Mansle</b>	Aménagement du bourg	373 962 €	37 396 €

<b>Medillac</b>	Mise aux normes de l'électricité de l'église de Saint-Laurent	2 682 €	939 €
<b>Monmoreau</b>	Aménagement du bourg de Saint-Eutrope	185 610 €	27 841 €
<b>Rioux-Martin</b>	Aménagement du bourg	384 365 €	57 655 €
<b>Ruelle-sur-Touvre</b>	Mise aux normes de l'école Doisneau	108 556 €	21 713 €
<b>Saint-Amant-de-Boixe</b>	Aménagement du bourg	291 541 €	71 086 €
<b>Terres-de-Haute-Charente</b>	Aménagement du bourg de Suris	387 539 €	77 508 €
<b>Touvre</b>	Rénovation thermique de la mairie et de la maison de quartier	17 050 €	5 115 €
<b>Villebois-Lavalette</b>	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire	973 217 €	97 322 €
<b>Vouthon</b>	Aménagement du bourg	137 985 €	27 597 €
<b>Communauté de communes des 4B</b>	Restructuration du groupe scolaire de Brossac	619 828 €	204 543 €
<b>Communauté de communes Charente Limousine</b>	Réhabilitation de la piscine de Chasseneuil-sur-Bonnieure	582 209 €	87 331 €
<b>Communauté de communes Coeur de Charente</b>	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Aigre	635 503 €	101 680 €
<b>Communauté de communes Coeur de Charente</b>	Réhabilitation de l'aire couverte de Villefagnan	265 278 €	66 320,00 €

Nombre total de projets	27
Montant total des travaux (hors taxe)	7 848 089 €
<b>Montant total des subventions attribuées</b>	<b>1 319 880 €</b>

## Au titre du FNADT

Maître d'ouvrage	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Communauté d'agglomération de GrandAngoulême</i>	Technoparc « Krysalide »	1 269 137 €	500 000 €
<i>Filière Image &amp; BD Société 9<sup>e</sup> Art+</i>	Festival international de la bande dessinée – édition 2020	125 000 €	40 000 €
<i>Filière Image et BD CIBDI</i>	New Factory / Vaisseau Moëbius	360 914 €	107 193 €
<i>Communauté d'agglomération de Grand Cognac</i>	Flow Vélo	1 559 754 €	73 124 €

Nombre total de projets	4
Montant total des travaux (hors taxe)	3 314 805 €
<b>Montant total des subventions attribuées</b>	<b>720 317 €</b>

## Au titre de la DSID

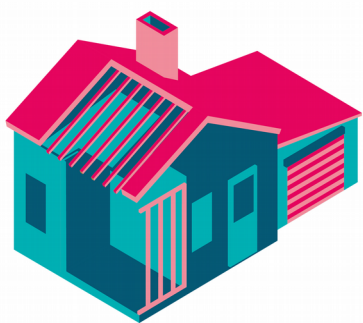
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Conseil départemental de la Charente</i>	Restructuration du centre départemental de l'enfance Leclerc Chauvin	4 833 000 €	1 000 000 €
<i>Conseil départemental de la Charente</i>	Relocalisation de CANOPE	1 291 000 €	311 593 €

Nombre total de projets	2
Montant total des travaux (hors taxe)	6 124 000 €
<b>Montant total des subventions attribuées</b>	<b>1 311 593 €</b>

## L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE POUR 2019 EN CHIFFRES

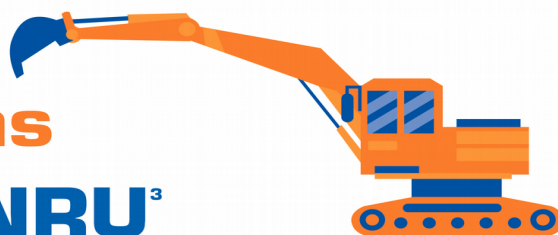
Le montant total des financements pour l'année 2019 s'élève à plus de **14 millions d'euros**.

**14**  
millions d'euros  
en 2019



**6,8** millions d'euros  
d'aides de l'ANAH<sup>2</sup>

**23** millions  
d'euros de l'ANRU<sup>3</sup>



1 Enveloppes DSIL grandes priorités et contrats de ruralité confondus

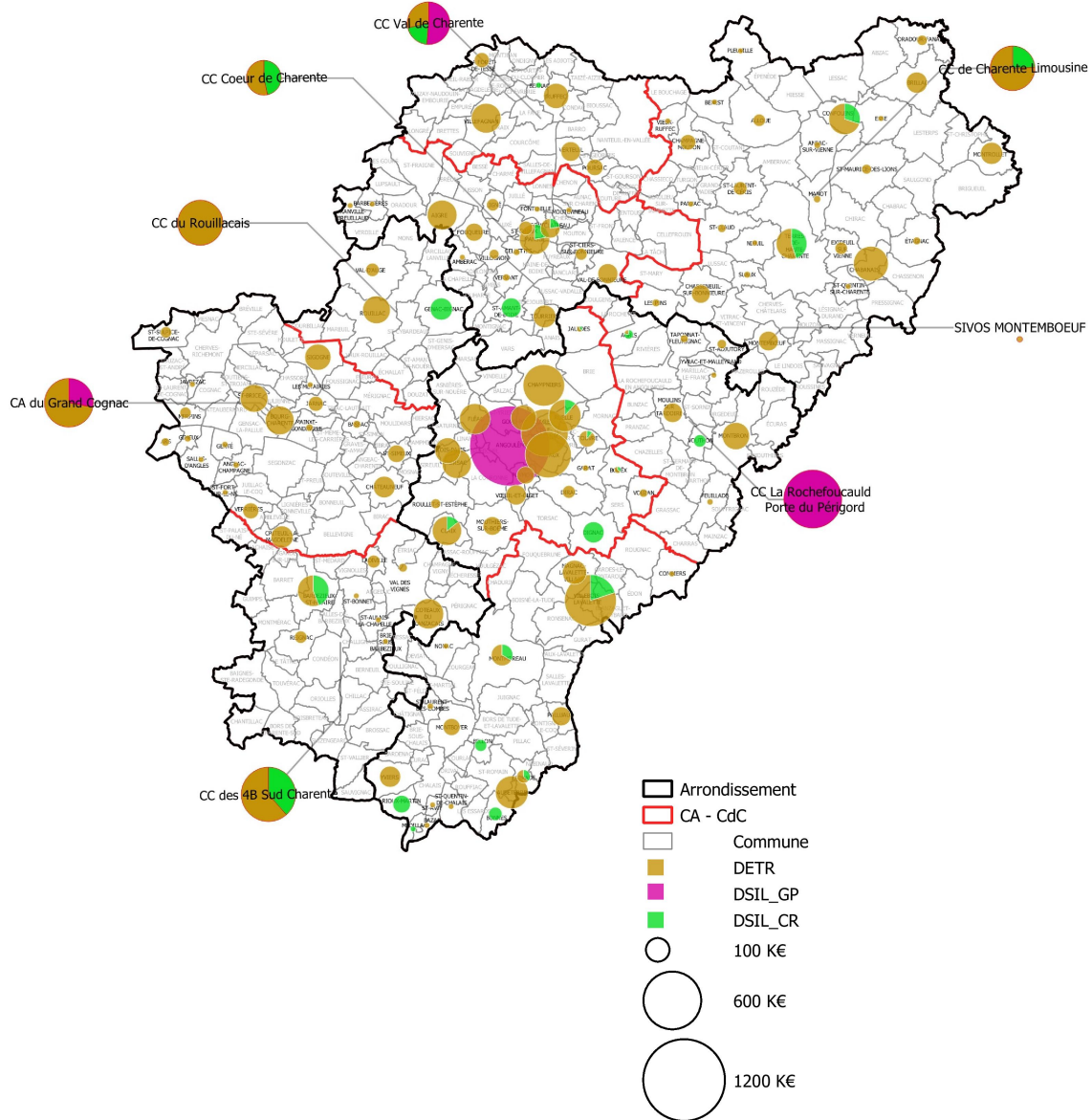
2 Toutes aides aux propriétaires occupants, bailleurs et collectivités locales confondus

3 Crédits actés en 2018 pour Bel-Air-Grand-Font à Angoulême et l'Etang des Moines à La Couronne

## Département de la Charente

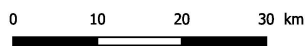


### Carte des montants attribués ( DETR - DSIL Grand Projet - DSIL Contrat de Ruralité )



Sources de données : Préfecture de la Charente  
 Fonds cartographiques : IGN (Admin Express)

Conception : Direction Départementale des Territoires de la Charente



Édition du 01-08-2019

REF : V:\SIG\CARTOGRAPHIE\Confidentiel\BETP\2019\ger\_dsil\_2019.gpx ( CHARENTE )